



Prestations et tâches des organisateurs d'événements sportifs

Informations générales

Special Olympics Switzerland (SOSWI) collabore avec des institutions, des associations professionnelles, des associations sportives ou des personnes privées pour organiser des compétitions sportives pour les personnes en situation de handicap mental. A ce titre, SOSWI recherche des personnes engagées et les soutient par des prestations d'organisation.

Objectif : planification et organisation efficaces de compétitions sportives dans des disciplines reconnues par SOSWI ; respect de la philosophie de Special Olympics, des règlements sportifs et des dispositions organisationnelles.

L'organisateur (président/e du comité d'organisation) est chargé de la planification et du bon déroulement de sa manifestation.

Descriptif des tâches

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Organisation, réservation et préparation des infrastructures sportives nécessaires (terrains extérieurs et intérieurs, etc.), équipements de sport collectifs (buts, filets, drapeaux, ballons, etc.), podiums 1 à 8, suffisamment de vestiaires, places de parc, panneaux indicateurs, salles de réunion, zone fumeur en plein air à l'abri des regards.

Assurer, dans la mesure du possible, l'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant et à mobilité réduite.

COMPÉTITION SPORTIVE

- Organisation et bon déroulement des compétitions
- Application des règlements sportifs en collaboration avec SOSWI
- Gestion des participants sur place (enregistrement, encaissement des inscriptions, accompagnement, ...)
- Recrutement de personnel, par exemple arbitre, assistants de compétition, personne en charge des enregistrements, etc. (bénévoles).
- Mise en place de la cérémonie des médailles conformément aux directives de SOSWI
- Après le tournoi : envoyer le rapport final, les résultats, les photos, les listes des équipes/participants à SOSWI.



SUPPORTS VISUELS DE SOSWI

SOSWI fournit des panneaux indicateurs, des drapeaux/banderoles. L'organisateur local est responsable de la mise en place de ces supports visuels. Ceux-ci doivent être visibles sur les installations sportives et être placés à des endroits privilégiés.

RESTAURATION

Repas de midi servi chaud, boisson comprise, dans un endroit abrité (inclus dans l'inscription des participants).

Selon disponibilité : collation à payer directement (stand de collation, café, etc.).

Repas et boissons garantis pour le personnel (comité d'organisation, assistants, officiels, arbitres, service de santé, etc.).

ENCADREMENT MÉDICAL

Premiers secours garantis (samaritains).

FINANCES

Soumission d'un budget avant la manifestation. Décompte : facturation du montant du déficit après la manifestation (copies des quittances incluses). En l'absence de budget approuvé préalablement, SOSWI ne peut pas émettre de garantie quant à la prise en charge d'un éventuel déficit.

HÉBERGEMENT

Pour les manifestations se déroulant sur deux jours : proposition d'offres d'hébergement avec petit-déjeuner dans différentes catégories de prix (auberges de jeunesse, casernes, pensions de famille, hôtels, etc.). Abri de la protection civile à proposer uniquement dans des cas exceptionnels et dans des conditions particulières.